Bilan moral et rapport d'activités GEMPPI₍₁₎ du 1^{er} Janvier au 31 décembre 2008

GEMPPI BP 30095 - 13192 Marseille cedex 20 Groupe d'Etude des Mouvements de Pensée en vue de la Prévention de l'Individu Tél./fax 04 91 08 72 22 - Email : gemppi@wanadoo.fr

Accueil du public à la Cité des associations de Marseille 93, La Canebière, Tous les mardis de 18h. à 19h.

Permanence téléphonique : tous les jours, sauf dimanches et jours fériés : 04 91 08 72 22 et 06 76 01 94 95

Centre de documentation du GEMPPI : 06 76 01 94 95 (accueil sur rendez-vous) Site Internet : http://www.gemppi.org

Cette année 2008 a été marquée par l'anniversaire des 20 ans du GEMPPI et la remise de la médaille de la ville de Marseille à notre association par le Maire Jean-Claude Gaudin le 5 décembre.

Notre travail de sensibilisation du public sur les dérives sectaires au travers des médias ne s'est pas relâché non plus, ceci répondant à notre objectif principal : la prévention des dérives sectaires par l'information.

En résumé, le GEMPPI a dû répondre à plus de 1200 demandes d'aide et d'information en 2008, impliquant globalement plus de 3600 contacts et actions (Téléphone, Internet, rencontres, courriers)

Lancement d'une charte pour la distinction des praticiens éthiques et plus de garanties pour les usagers

Une action forte a été menée aussi dans les milieux de la santé pour prévenir l'opportunisme et le la banalisation des dérives sectaires dans ce domaine. En particulier le lancement La charte des « Praticiens et acteurs du corps et de l'esprit » qui comporte maintenant un certain nombre de signataires.

Depuis ces dernières années, le phénomène sectaire s'est répandu dans le domaine de la santé et du bien-être, en particulier au travers de pratiques non-conventionnelles. De nombreuses victimes en ont appelé à la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes) et aux associations de défense. Non seulement nombre d'usagers de ces pratiques ont pâti de dérives sectaires et/ou thérapeutiques, mais aussi les praticiens et acteurs dans ce domaine qui avaient des comportements éthiques et raisonnables ont subi le contre coup de ces comportements déviants. Ils ont été souvent amalgamés à ceux de leurs confrères qui avaient des pratiques sectaires ou à risque.

La charte des « Praticiens et acteurs du corps et de l'esprit » est maintenant ouverte aux signataires où qu'ils se trouvent. Elle se distingue de toutes les autres chartes ou codes de

déontologie en ce que c'est une association extérieure à ces pratiques (le GEMPPI) qui assure la régulation et tient le registre et qui de ce fait, ne peut être accusée de complaisance. Elle permet d'offrir plus de garanties aux usagers et offre l'opportunité aux praticiens et acteurs du corps et de l'esprit qui refusent les mauvais comportements, de prendre des distances avec ceux de leurs confrères qui sont dans la dérive sectaire, voire thérapeutique.

1) Visibilité, accessibilité et fonctionnement de notre association

Notre centre de documentation en plein centre de Marseille, comportant un bureau équipé, une bibliothèque et des outils de communication et d'archivage ainsi que les instruments de lecture nécessaires (ordinateur, magnétoscope etc.), ainsi que le travail d'une salariée à mitemps, nous ont permis cette année de continuer notre travail d'archivage et de classement de notre énorme documentation permettant de rendre notre action d'information, d'aide et de prévention beaucoup plus précise et performante. Cependant le bureau devient trop petit pour notre documentation et nos activités. Nous envisageons de louer un second bureau dans le même local.

Ce centre de documentation, nous permet de réunir les membres de notre association sans contraintes d'horaires, afin de mener des travaux de réflexion internes, de rendre accessibles aux particuliers, étudiants et chercheurs qui en ont besoin les documents écrits et audio-visuels qui pourraient les aider ou les sensibiliser. Ces locaux nous permettent aussi de disposer d'un « studio » de tournage pour les différentes chaînes de télévision qui nous rencontrent assez régulièrement pour produire des émissions jouant un rôle préventif

Nos sites Internet: et http://www.ifrance.com/sectes-info-gemppi/dont les différentes pages ont en moyenne 1000 visiteurs par mois, nous rend visible et accessible à tous ceux qui ont un accès Internet. Il suffit de composer « GEMPPI », « Défense des sectes » ou « Sectes » sur les moteurs de recherche habituels pour voir s'afficher de multiples références à notre association et la publication de ses différents travaux d'étude.

Notre permanence d'accueil du public, tous les mardis à 18 h. à la Cité des associations (93, La Canebière Marseille), a permis à des personnes cherchant des informations ou confrontées à une secte de venir nous rencontrer sans rendez-vous.

Le colloque que nous avons organisé le 4 octobre à l'hôpital de La Timone a permis de sensibiliser le public et les professionnels aux dérives sectaires dans le domaine de la santé, thème de prédilection des groupes à risque. (Voir chapitre 4 ci-après)

Notre commission « Santé, éthique, idéologies » au sein de l'Espace Ethique Méditerranéen (4) Hôpital de La Timone - Marseille, permet de sensibiliser au travers de publications d'articles dans la revue hospitalière spécialisée « Forum » et de conférences, les professionnels de santé sur les dérives liées à des médecines « non-conventionnelles », « holistiques » ou à des sectes guérisseuses ou en opposition avec la science et l'éthique.

Un engagement au niveau européen : Le président du GEMPPI est trésorier de la FECRIS, Fédération Européenne des Centres de Recherche et d'Information sur le Sectarisme (2), ONG à statut participatif auprès du conseil de l'Europe, à laquelle seules 3 associations françaises sont fédérées.

Le siège social de la FECRIS est situé dans le centre de documentation du GEMPPI à Marseille

Le GEMPPI est l'une des 5 associations françaises recommandées par la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes) dans le « Guide : L'entreprise face au risque sectaire ». La Documentation française, 2007.

Partenariat.

- -Le GEMPPI est un mouvement associé au CCMM-Centre Roger Ikor (5)
- -Membre de la FECRIS (2)
- -Membre de la Fédération des Amis de l'Instruction Laïque (FAIL)
- -La commission « Santé, éthique, idéologies » pilotée par le GEMPPI est membre de l'Espace Ethique Méditerranéen Hôpital de La Timone, Marseille. (4)

2) Publications et interventions dans les médias audiovisuels

L'édition des 4 bulletins trimestriels d'information et de prévention sur les sectes : "Découvertes sur les sectes et religions"

Notre trimestriel est diffusé en moyenne de 100 et 400 exemplaires à chaque parution (selon le thème), sur support papier et à environ 200 exemplaires sur support Internet.

Les articles parus dans la revue Forum de l'Espace Ethique Méditerranéen.

Cette revue est publiée en 5 000 exemplaires par l'Espace Ethique Méditerranéen (hôpital de La Timone – Marseille), à destination des professionnels de santé. La commission « Santé, éthique, idéologies » pilotée par le GEMPPI y publie un article à chaque parution. Ces articles sont aussi publiés sur le site Internet de l'Espace Ethique méditerranéen : www.medethique.com

Les différents articles parus dans la presse et mentionnant le GEMPPI et certaines interventions dans les médias. Voir ci-après au chap. 4

3) Les tendances et évolutions

En plus des actions ponctuelles menées (voir ci-après chap. 4), *plus de 1200 (1216)* demandes d'aide et d'informations nous ont été adressées en un an. (85% de ces demandes provenaient de la région PACA, dont 90% des Bouches du Rhône, dont 65% de la ville de Marseille)

Il nous a fallu conseiller et répondre aux demandes d'informations de différents services de l'Etat, des communes, des chaînes de télévision, des radios nationales et locales, des journalistes et de nombreux particuliers.

Nous avons reçu ces demandes par téléphone, par Internet, par courrier et y avons répondu par les mêmes moyens, ainsi qu'au travers d'entretiens. (Voir statistiques GEMPPI 2008, en annexe)

Les thèmes abordés ont été multiples. Ceci provient de « l'émiettement » du phénomène sectaire. Les questions posées ou les demandes d'aide ont porté sur les grandes sectes bien connues et aussi de plus en plus sur des thèmes récurrents tels que les dérives sectaires dans les domaines de la santé, du bien-être et de la formation, orchestrées par un nombre grandissant de groupuscules associatifs, de centres de formation douteux et de psychothérapeutes « holistiques ». Ces tendances se confirmant, le GEMPPI propose pour y faire face sa charte des « Praticiens et acteurs du corps et de l'esprit ».

Pour répondre à cette demande croissante d'informations, de prévention et d'aide, nous nous appuyons quotidiennement sur notre documentation, qui s'enrichit régulièrement de pièces fournies par tous nos correspondants, qui jouent un rôle d'observateur dans leurs

régions respectives, ainsi que sur le soutien de bénévoles qualifiés dans certains domaines utiles à nos buts (Médecine, psychologie, philosophie, droit). Les messages de remerciements ou d'encouragement que nous recevons de certaines personnes que nous avons aidées ou informées, détournées de groupes à risques et l'intérêt exprimé pour nos publications ou notre action d'organismes officiels ou représentatifs nous incitent à persévérer avec confiance. Notre association a atteint un niveau d'audience européen et une reconnaissance nationale de son travail et de ses analyses par les spécialistes reconnus de ces questions qui ne manquent pas de citer nos travaux, et nos coordonnées. A ce propos, le GEMPPI est mentionné dans le dernier rapport de la Miviludes (3) et dans le rapport parlementaire sur les enfants et les sectes de décembre 2007.

Tenir le cap, malgré les entraves à notre liberté d'expression. Il devient de plus en plus difficile d'exercer notre droit d'exprimer nos opinions pour prévenir le public des dangers qui le guette, car les groupes sectaires ou les maîtres à penser déloyaux intentent aussitôt des poursuites judiciaires. Ils ont d'énormes moyens financiers et humains, ce qui n'est pas notre cas. Notre action s'en trouve ralentie car il faut consacrer du temps à faire face aux entraves judiciaires que nous opposent ces groupes.

Nous avons des délégations dans les Alpes de Haute Provence, dans le Var, dans le Nord et à Nantes afin de sous-traiter certains de nos travaux dans ces régions et d'y observer le phénomène sectaire.

4) Quelques faits et actions ponctuelles menés par le GEMPPI(1) en 2007, illustrant son action

Janvier à février. Accueil et accompagnement d'une stagiaire, Stéphanie Duponchel, en Master II de droit (université Aix-Marseille), pour un mémoire consacré aux dérives sectaires dans le domaine de la santé.

5/6 Janvier. Participation du président du GEMPPI au séminaire d'étude sur les dérives sectaires du Centre contre les manipulations mentales (CCMM) à Orléans.

14 janvier. Participation du président du GEMPPI au Conseil départemental de prévention de la délinquance, d'aide aux victimes et de lutte contre la drogue et les dérives sectaires et les violences faites aux femmes. Préfecture du Vaucluse, journée de travail. 60 participants

19 janvier. Représentation du GEMPPI par son président au Conseil d'administration du Centre contre les manipulations mentales (CCMM) à Paris, dans l'objectif de donner une audience nationale à nos problèmes locaux.

29 janvier. Participation du président du GEMPPI à la réunion des responsables de commissions de l'Espace Ethique Méditerranéen, hôpital de la Timone-Marseille pour la commission « Santé, éthique, idéologies », pilotée par le GEMPPI. Elaboration du programme de l'Espace Ethique Méditerranéen pour l'année.

Février à Avril. Accueil et accompagnement d'une stagiaire, Aude Masson, en Master I de droit (université Aix-Marseille) de la santé, pour un mémoire consacré aux dérives sectaires dans le domaine de la santé. Le président du GEMPPI a participé au jury d'examen de cette stagiaire.

2 février. Représentation du GEMPPI à l'assemblée générale du Centre contre les manipulations mentales (CCMM) à Paris, dans l'objectif de donner une audience nationale à nos problèmes locaux.

7 février. Le GEMPPI mentionné dans, une dépêche AFP, dans *Le Monde* et dans *La Croix* au sujet d'une déclaration et d'un courrier envoyé aux associations (GEMPPI, CCMM, UNADFI) par la Ministre de l'Intérieur, concernant la pérennité de la Miviludes

16 février. Assemblée générale du GEMPPI.

16 février. Le GEMPPI mentionné dans *Le Figaro* au sujet des stages linguistiques à l'étranger et des risques sectaires.

23 ou 24 février. Le GEMPPI mentionné dans La Provence

29 février. Le GEMPPI mentionné dans La Marseillaise

6 mars. Le GEMPPI est cité dans *La Provence* dans un article sur les sectes dans les *Alpes de Hautes Provence*.

25 mars. Le président du GEMPPI à rencontré à Paris les responsables du CCMM et de l'UNADFI en vue d'une action nationale bien coordonnée contre les dérives sectaires

2 avril. Le GEMPPI est cité dans *Le Figaro* de ce jour au sujet des Mormons et des séjours linguistiques.

3 avril. Le GEMPPI est cité dans *La Croix* de ce jour au sujet de ses travaux sur les faux souvenirs induits

3 avril. Le GEMPPI apparait p 43 et 233 du rapport 2007 de la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires.

12 avril. Le GEMPPI est représenté par son président au colloque international de Pise (Italie) organisé par la Fédération européenne des centres de recherche et d'information sur le sectarisme (FECRIS). Un texte proposé par Richard Monvoisin (physicien) pour le compte du GEMPPI figurera dans les actes du colloque.

13 avril. Le GEMPPI, en tant que membre, est représenté à Pise par son président lors du CA et de l'assemblée générale de la Fédération européenne des centres de recherche et d'information sur le sectarisme (FECRIS) en vue de la coordination des associations européennes pour lutter contre les dérives sectaires.

25 avril. Le GEMPPI et ses travaux sont cités dans un article de 3 pages dans *La Marseillaise*

24 mai. Le président du GEMPPI a animé une table ronde sur le thème de la condition des femmes dans les sectes dans le cadre de la manifestation organisée par l'observatoire permanent de la laïcité et de Forum Femmes Méditerranée à la Friche de la Belle de Mai (Marseille) consacré au thème « le droit des femmes, 40 ans après mai 68 »

25 mai. Le GEMPPI et ses travaux sont cités dans un article du journal *Le Ravi* au sujet de l'offensive et de l'influence des sectes sur la laïcité.

30 mai. XXe anniversaire du GEMPPI au service des victimes de dérives sectaires. Pas loin de 100 personnes sont venues célébrer l'évènement sur la goélette LIBERTE III amarrée sur le Vieux Port de Marseille et beaucoup de passants se sont arrêtés pour s'informer et discuter avec nous. En 20 ans plus de 20000 personnes et organismes divers ont directement bénéficié de nos services, sans parler des millions d'autres particuliers qui au travers des média (Presse, TV, radio) ont eu accès à nos informations.

3 juin. Le journal La Marseillaise consacre un article relatif au XXe anniversaire du GEMPPI.

13 septembre. Le GEMPPI a tenu un stand toute la journée au parc Borely à l'occasion de la fête des associations organisée par la Cité des associations de Marseille. Plus de 150 personnes ont visité notre stand.

25 septembre. Le président du GEMPPI a répondu à une interview sur Chérie FM (100.1) concernant les dérives sectaires dans le domaine de la santé et le colloque programmé sur ce thème pour le 4 octobre à l'hôpital de La Timone – Marseille : « Comment éviter les dérives sectaires dans les pratiques de santé non reconnues et de bien-être ? »

Septembre 2007. Publication d'un article sur le GEMPPI dans la revue municipale de la Cité des associations de la Ville de Marseille « Le petit repère »

2 octobre. Article dans *La Provence* annonçant le colloque national du GEMPPI « Comment éviter les dérives sectaires dans les pratiques de santé non *reconnues* et de bien-être ? »

4 octobre, toute la journée Colloque national « Comment éviter les dérives sectaires dans les pratiques de santé non reconnues et de bien-être ? »

Organisé par le GEMPPI à l'Espace Ethique Méditerranéen, Hôpital adultes de La Timone 265, rue St Pierre 13005 Marseille

Les différents intervenants avaient pour mission de sensibiliser les participants aux dérives sectaires et pseudo-scientifiques sévissant dans ce secteur de la santé afin que les idées retenues lors de cette journée soient le fruit d'une réflexion éclairée sur cette problématique : Est-il opportun que le GEMPPI créée une charte et un registre des praticiens et acteurs du corps et de l'esprit pour limiter les risques de dérives sectaires et/ou thérapeutiques pris par les usagers qui massivement ont recours à des thérapies « non reconnues » ? Avec notamment la participation de la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires, du Pr Patrick Lemoine. Psychiatre, auteur de plusieurs ouvrages sur ce thème, de Me Daniel Picotin avocat au barreau de Bordeaux, ex parlementaire ayant travaillé dans la commission de travail sur les dérives sectaires de l'Assemblée nationale (rapport parlementaire de 1995).

La charte des « Praticiens et acteurs du corps et de l'esprit » est désormais ouverte aux signataires. Une distinction pour les praticiens, plus de sécurité pour les usagers

La charte des « Praticiens et acteurs du corps et de l'esprit » permet de répondre en partie aux problèmes d'incursion du phénomène sectaire dans le secteur de la santé et se distingue de toutes les autres chartes ou codes de déontologie en ce que c'est une association extérieure à ces pratiques qui assure la régulation et tient le registre et qui de ce fait, ne peut être accusée de complaisance. En effet, l'association GEMPPI, qui gère cette charte, a pour objet la protection des usagers contre les dérives sectaires et thérapeutiques holistiques. Cette charte permet d'offrir plus de garanties aux usagers et donne l'opportunité aux praticiens et acteurs du corps et de l'esprit qui refusent les mauvais comportements, de prendre des distances avec ceux de leurs confrères qui sont dans la dérive sectaire, voire thérapeutique.

Les conférences de cette journée seront réunies et publiées dans un document qui sera à mis disposition du public sur Internet et qui fera aussi l'objet d'une édition sur papier et d'un film DVD.

8 octobre. Le GEMPPI est cité dans *La Provence dans* un grand article sur la Nouvelle Acropole et ses cours de philosophie donnés à Marseille (Ce mouvement à été répertorié comme secte par nos parlementaires)

13 octobre. Interview du président du GEMPPI pour FR3 Méditerranée Nice au sujet des thérapeutiques sectaires

16 octobre. Interview du président du GEMPPI sur Sud Radio au sujet du prosélytisme, rue St Ferréol et autour de la place Castellane (Marseille), de l'association « Oui à la vie, non à la drogue », filiale de l'Eglise de scientologie (Ce mouvement à été répertorié comme secte par nos parlementaires)

24 octobre. Intervention de Me Sébastien Wust (Avocat au barreau de Marseille) pour le compte de la commission *Santé, éthique, idéologies* du GEMPPI au séminaire de l'Espace Ethique Méditerranéen sur le thème « Quelles normes et quelle éthique pour les thérapies non conventionnelles ou spiritualistes ? ». Environ 100 participants

Novembre 2008. Mention du GEMPPI dans la revue Famille Education (APEL)

15 et 16 novembre. Emission sur Radio Dialogue (89,6 FM) sur le thème des dérives sectaires avec le président du GEMPPI diffusée 2 jours de suite.

28 novembre. Rencontre avec le responsable de l'Université des Médecines Douces à Marseille.

5 décembre. A l'occasion de la semaine nationale du bénévolat, le maire de Marseille, Jean-Claude Gaudin a remis au GEMPPI la médaille de la ville de Marseille, ainsi qu'à 14 autres associations

11 décembre. Participation du président du GEMPPI au Conseil départemental de prévention de la délinquance, d'aide aux victimes et de lutte contre la drogue et les dérives sectaires et les violences faites aux femmes. Préfecture du Vaucluse, journée de travail. 60 participants

13 décembre. Participation du président du GEMPPI au séminaire des associations de lutte contre les dérives sectaires du sud de la France, organisé par Info-Sectes Languedoc à Nîmes. Environ 70 participants

Statistiques 2008

Nous avons enregistré cette année du 1^{er} janvier au 31 décembre, plus de 1200 demandes d'aide et d'information dont :

- a) environ 50% par courrier, par téléphone et lors d'entretiens à notre permanence d'accueil
- b) environ 50% par le biais d'Internet

85% de ces demandes provenaient de la région PACA Dont 90% des Bouches du Rhône, dont 65% de la ville de Marseille

De ce nombre (certaines cumulant 2 ou 3 des catégories mentionnées ci-dessous):

40% concernaient des mouvements ou acteurs dont l'influence est connue pour induire des problèmes familiaux (ruptures, divorces...), gardes d'enfants dans le cadre de divorces, d'éducation, (endoctrinement, rigueur excessive, problèmes scolaires etc....)

45% dont l'enseignement et les pratiques présentaient des risques pour la santé

35% avaient des pratiques de conditionnement mental assez évidentes, des doctrines extrémistes

10% laissaient craindre des ponctions d'argent exorbitantes ou des problèmes professionnels.

30% des demandes d'aide et d'informations restantes portaient sur des questions diverses ou groupes non identifiés : listes des sectes des rapports parlementaires, dossiers de fond, thèmes spécialisés, statistiques etc.

Thèmes et profil des mouvements et groupes ayant suscités des demandes d'aide ou d'information (dans l'ordre d'importance de la fréquence des demandes)

Le fait que ces groupes soient mentionnés ne signifie pas qu'ils soient systématiquement des sectes ou que les questions posées soient toujours fondées

Statistiques 2008 GEMPPI

(Version abrégée)

1216 demandes d'aide et d'information Du 1° janvier 2008 au 31 décembre 2008

Demandes d'aides et d'informations reçue en 2008 au GEMPPI, par téléphone, courrier, email, et à notre permanence d'accueil : 1216,

Soit, plus de 3600 actions à destination du public (hors conférences et actions médiatiques)

En effet, chaque demande différente, détaillée ci-dessous, a nécessité en moyenne 3 interventions ou contacts, par courriels, téléphone, courriers ou entretiens. La plupart de ces demandes vont été accompagnées d'avis et/ou de dossiers d'informations.

Chaque avis ou document que nous procurons aux demandeurs est éprouvée par une étude et une analyse sérieuses car notre responsabilité peut être engagée.

Ceci nécessite de notre part d'avoir une solide documentation et d'effectuer un lourd travail d'analyse de documents émanent de groupes à dérives sectaires, de témoignages et parfois de proposer des expertises juridiques ou autre.

Les organisations, individus ou thèmes mentionnés ci-dessous, pour lesquels le GEMPPI a été sollicité, ne sont pas tous des gourous, mouvements ou pratiques sectaires. Ceci indique simplement que le GEMPPI a été sollicité à leur sujet. Les chiffres, placés après chaque nom, indiquent le nombre de demandes reçues.

Les demandeurs :

Particuliers et familles dont un proche s'est engagé dans un mouvement sectaire ou ayant un comportement pouvant le laisser penser, TV, radios, avocats (principalement dans le cadre de garde d'enfants dans les procédures de divorce), demandes de dossiers, demande d'analyse et d'avis sur des documents ou des groupes, étudiants, collégiens, lycéens, chercheurs, services sociaux, mairies, administrations, organismes d'Etat, entreprises...

La publication de certains documents originaux (Reiki, FMS, Kryeon...) et leur diffusion sur Internet, nous ont attiré beaucoup de demandes, de même nos déclarations dans des journaux, radios et chaînes TV aussi.

Les questions se présentent souvent sous cette forme : est-ce que monsieur... ou le docteur Untel est dans une secte ? Est-ce une secte, y a-t-il un danger pour moi à m'engager dans tel groupe ou formation ?

Les demandeurs sont le plus souvent des proches d'adeptes de sectes ou des victimes de pratiques douteuses, ils nous questionnent de préférence le plus souvent parce que nous avons comme une sorte de spécialisation en matière de sectes et de santé. La commission « Santé, éthique, idéologies » que nous pilotons apparaît sur le site Internet et la revue Forum de l'Espace Ethique Méditerranéen - Hôpital de La Timone, Marseille et certaines de nos publications dans ce domaine correspondent particulièrement aux besoins provoqués par le marché des sectes actuel.

Nous créons aussi des événements (colloques nationaux...) pour sensibiliser certains secteurs sociaux (soignants Etc.)

Localisation des demandes

La plupart des demandes proviennent de la région PACA, dont une majorité des Bouches du Rhône. Mais l'impact des médias nationaux (TV, journaux) et d'Internet fait que nous recevons aussi des demandes de toute la France et parfois du monde entier et aussi de plusieurs pays européens, en raison de l'investissement du GEMPPI à la Fédération Européenne des Centres de Recherche et d'Information sur le Sectarisme (www.fecris.org), ONG à statut participatif au conseil de l'Europe (Le siège social de cette association européenne se trouve dans les locaux du centre de documentation du GEMPPI 26A, rue Espérandieu 13001 Marseille)

Palmarès et tendances

a) Les groupes individuels ayant soulevé le plus de questions et de demandes d'aide en 2008

-Témoins de Jéhovah : 50

-Sri Ram Chandra Mission (SRCM): 23

-Soka Gakkai: 22

-Communauté des Béatitudes : 18

-Scientologie: 17

-Nouvelle Acropole: 13

-Raël: 12

b) Les thèmes ayant soulevé le plus de questions et de demandes d'aide

-Médecines parallèles diverses autres que celles mentionnées ici: 85

-Evangéliques: 62

-Reiki: 55

-Psychogénéalogie, décodage biologique, mémoires cellulaires, analyse bio cellulaire,

Hamer: 53

-Kinésiologie: 36

-FMS (Faux souvenirs induits par des thérapeutes déviants) : 35

-Kryeon, Enfants Indigo, EMF Balancing: 26

-Chamanisme: 23

-New age (développement humain...): 22

-Samaël Aun Wéor (plusieurs mouvements gnostiques s'inspirant de...): 17

c) Les thèmes d'inquiétude et les problèmes les plus souvent rencontrés

(Dans l'ordre décroissant de fréquence)

- -Informations sur un groupe ou un « Maître »
- -Garde d'enfants dans le cadre d'un divorce où l'un des parents est engagé dans une dérive sectaire
- -Craintes pour la santé physique d'un proche
- -Manipulation mentale
- -Destruction de couples ou de cellules familiales
- -Désocialisation d'un proche
- -Problèmes financiers ou matériels, risques pour le patrimoine
- -Risques majeurs, voire vitaux pour la santé d'un proche (refus de soins appropriés...)
- -Craintes pour l'équilibre et la santé psychique d'un proche
- -Craintes pour l'éducation et l'endoctrinement des enfants
- -Charlatanisme
- -Exercice illégal de la médecine
- -Domaine professionnel, travail, offres d'emploi
- -Tromperie, dissimulation des vrais buts et de l'identité du groupe
- -Infiltration ou influence des milieux décisionnels (politiques, institutions territoriales, Etc.)
- -Utilisation de substances hallucinogènes ou interdites
- Suicides
- -ETC.

d) Les tendances

30% environ des demandes qui nous sont faites portent sur des pratiques ou groupes de type religieux

60% environ des cas pour lesquels nous sommes sollicités concernent des groupes ou praticiens dont l'activité principale affichée est la santé, la thérapie holistique, la formation, le mieux être, la psychothérapie, le développement personnel

1) Aides techniques demandées au GEMPPI: (Total: 222)

- -Infos sur la législation des associations cultuelles loi 1905, attestation de non appartenance à une secte, contacts, mise en relation avec avocats, médecins, associations, Etc.), disparitions de personnes, conseils, liste sectes, rapports parlementaires, documents externes au GEMPPI, statistiques sur les sectes, ETC. : 45
- -GEMPPI et documents édités par le GEMPPI : 32
- -Demandes d'informations et de documents de collégiens, lycéens, universitaires : 47
- -Encadrement d'une stagiaire jusqu'au passage de son Master 1 en droit de la santé (Univ. Aix) : 1
- -Demandes d'informations, de documents, de statistiques pour organismes privés et publics et journalistes : 18
- -Demandes d'informations et services de journalistes TV, radio et presse écrite: 42
- -Charte des praticiens et acteurs du corps et de l'esprit : 37

2) Type religieux (ou pseudo religieux). Total: 292

- a) Groupes d'inspiration ou de type catholique ou orthodoxe : (Total : 46)
- b) Groupes d'inspiration ou de type protestant : (Total : 122)
- c) Autres groupes d'inspiration ou de type monothéiste : (Total : 8)
- d) Satanisme et dérivés, Gothisme, culture black metal,...: (Total: 8)

- e) Groupe orientalistes: (Total: 108)
- 3) New age, ésotérisme, parapsychologie, santé holistique, médecines parallèles, bien être, développement personnel. Total: 617
- a) Occultisme, new age, syncrétisme, gnose, ésotérisme : (Total : 98)
- b) Groupes ou praticiens dont l'activité principale affichée est la santé, la thérapie holistique, la formation, le mieux être, la psychothérapie, le développement personnel : (Total : 519)
- 4) Divers. Total: 85
- a) Alternatifs et politiques : (Total : 16)
- b) Groupes et thèmes divers par ordre alphabétique : (Total : 69)

Le 01.01.09

Le président , Didier Pachoud

Le trésorier, Hubert Stoupan

¹⁾ GEMPPI: Groupe d'Etude des Mouvements de Pensée en vue de la prévention de l'Individu

²⁾ FECRIS: Fédération Européenne des Centres de Recherche et d'Information sur le Sectarisme (www.fecris.org) – Statut d'ONG auprès de Conseil de l'Europe. Le GEMPPI est membre de cette fédération européenne.

³⁾ MIVILUDES : Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires. Elle dépend du Premier ministre Français. Elle a succédé à la MILS (Mission interministérielle de lutte contre les sectes)

⁴⁾ l'Espace Ethique Méditerranéen (EEM) - Hôpital de La Timone, Marseille. Sous le patronage du Pr. Mattei - (www.medethique.com),

⁵⁾ CCMM-Centre Roger Ikor. Centre de documentation, d'éducation et d'action Contre les Manipulations Mentales. 3, rue Lespagnol 75020 Paris. Association agréée par le ministère de l'Education nationale.